

Preis der SGIM für schriftstellerische Arbeiten von Internisten

«Kreatives Schreiben»

Eingereicht werden können bisher nicht publizierte Prosaarbeiten, die erzählend ein Thema aus dem Bereich Krankheit, Leiden und Tod, Arztberuf, Gesundheitswesen, Erfahrungen von Ärzten und Patienten und aus Nachbarbereichen behandeln. Die Handlung kann, muss aber nicht im Umfeld der Inneren Medizin angesiedelt sein.

Maximal 4 Seiten (etwa 150 Zeilen = 7500 Anschläge ohne Leerzeichen bzw. 8500 Anschläge mit Leerzeichen) in Deutsch, Französisch oder Italienisch.

Die Jury wird bestimmt durch den Vorstand der SGIM und ist zusammengesetzt aus Vorstandsmitgliedern und externen Experten. Die Jury entscheidet endgültig. Über das Preisausschreiben wird keine Korrespondenz geführt. Der Rechtsweg ist ausgeschlossen. Es steht eine Preissumme von Fr. 1750.– zur Verfügung, die auf ein bis drei Arbeiten aufgeteilt werden kann. Die Preisverleihung erfolgt an der Jahresversammlung im April 2002 in Genf.

Die prämierten Werke werden durch die SGIM publiziert. Teilnahmeberechtigt sind alle Mitglieder der SGIM.

Einsendeschluss ist der 31. Januar 2002. Einsendung bitte per Mail mit Word-Attachment an: info@sgim.ch, Vermerk «Kreatives Schreiben». Bitte keinen Papierausdruck einreichen.

Prix SSMI pour internistes s'adonnant à l'écriture

«Ecrire d'une manière créative»

Sont acceptés, des textes en prose non publiés jusqu'à présent, relevant d'un thème concernant la maladie, la souffrance et la mort, la profession médicale, la santé publique ou relatifs à des expériences faites par des médecins ou par des patients ou encore à des domaines apparentés. L'action peut, mais ne doit pas être placée dans le contexte de la Médecine interne.

Quatre pages au maximum (environ 150 lignes = 7500 frappes comptées sans les espaces ou 8500 frappes avec espaces) en allemand, en français ou en italien.

Le jury est choisi par le comité de la SSMI et comprend des membres du comité et des experts venus de l'extérieur. La décision du jury est définitive. Aucune correspondance n'est suivie concernant le concours. La voie légale est exclue.

Le prix est doté d'un montant de Fr. 1750.–, pouvant être réparti sur un seul, sur deux ou sur trois ouvrages. Le prix sera proclamé lors de l'assemblée générale d'avril 2002 à Genève.

Les textes primés seront publiés par la SSMI. Peuvent participer au concours, tous les membres de la SSMI.

Les textes doivent être soumis avant le 31 janvier 2002, et ce par mail avec annexe Word à l'adresse e-mail info@sgim.ch, avec mention «Ecrire d'une manière créative». Vous êtes priés de ne pas envoyer de copies sur papier.

Mise au concours des prix et bourses de la Société Suisse d'Infectiologie pour 2002

La Société Suisse d'Infectiologie décernera en 2002 plusieurs prix et bourses

La Bourse Merck Sharp & Dohme-Chibret SA, d'un montant de Frs 15 000.– est destinée à récompenser un travail (ou un groupe de travaux) de grande qualité dans le domaine de la recherche clinique en infectiologie. Ne seront considérés que les travaux déjà acceptés sous forme de manuscrit par un journal ou les travaux publiés en 2001. L'essentiel du travail devra avoir été effectué en Suisse. Les $\frac{3}{4}$ au moins de la somme devront être destinés à financer un complément de formation ou un autre projet de recherche. L'utilisation prévue de cette somme fera l'objet d'une brève description (2 pages) à soumettre en anglais en même temps que le travail.

La Bourse GlaxoSmithKline, d'un montant de Frs 20 000.– est destinée à récompenser l'excellence d'un travail consacré à la recherche expérimentale ou clinique dans le domaine des agents antimicrobiens. Ne seront considérés que les travaux déjà acceptés sous forme de manuscrit par un journal ou des travaux publiés en 2001. Cette bourse sera destinée à financer un complément de formation ou un autre projet de recherche. L'utilisation prévue de la bourse fera l'objet d'une brève description (2 pages) à soumettre en anglais en même temps que le travail. L'essentiel du travail soumis devra avoir été effectué en Suisse.

La Bourse Aventis Pharma, d'un montant de Frs 10 000.– est destinée à récompenser l'excellence d'un travail de recherche dans le domaine de l'épidémiologie infectieuse générale ou hospitalière. Ne seront considérés que les travaux déjà acceptés sous forme de manuscrit par un journal ou les travaux

publiés en 2001. Cette bourse sera destinée à financer un complément de formation ou un autre projet de recherche. L'utilisation prévue de la bourse fera l'objet d'une brève description (2 pages) à soumettre en anglais en même temps que le travail. L'essentiel du travail soumis devra avoir été effectué en Suisse.

La Bourse Bristol-Myers Squibb AG/Roche Pharma (Schweiz) AG d'encouragement à la recherche sur le SIDA d'un montant de Frs 20 000.– est destinée à récompenser un jeune investigateur Suisse ou travaillant en Suisse (moins de 40 ans), travaillant dans le domaine de la recherche clinique sur le SIDA et présentant un projet de recherche clinique ou expérimentale de qualité dans ce domaine. Cette bourse peut éventuellement être demandée en complément d'un autre soutien financier pour le même projet. Les candidats devront fournir un curriculum vitae, une liste de publication, un résumé du projet de recherche pour lequel la bourse est sollicitée (5 pages maximum), ainsi qu'une approbation écrite du projet par le responsable de la division ou du laboratoire dans lequel celui-ci se déroulera. Le projet de recherche doit être rédigé en anglais.

Le Prix Wyeth-Lederle, d'un montant de Frs 10 000.– est destiné à récompenser un chercheur de moins de 40 ans pour un ou plusieurs travaux dans le domaine de la recherche expérimentale en infectiologie. Seuls les travaux publiés en 2001 ou acceptés et effectués principalement en Suisse seront pris en considération.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du PD Dr R. Malinverni (Président de la Commission des Prix), Hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel, tél. 032 722 91 10, fax 032 722 96 58.

Les candidatures doivent être adressées en 8 exemplaires au Président de la Société Suisse d'Infectiologie, le Professeur Martin Täuber, Institut für Infektionskrankheiten, Universität Bern, Inselspital, Friedbühlstrasse 51, 3010 Bern. Les Prix seront remis lors de l'Assemblée Générale de la Société Suisse d'Infectiologie qui se déroulera du 20 au 22 juin 2002 à Fribourg.

Dernier délai de réception: 31 janvier 2002